

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18226**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Agent(e) logistique (CQPI)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche de l'habillement - Union française des industries de l'habillement (UFIH), Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche cuirs et peaux - Fédération française de la tannerie mégisserie (FFTM), Commission paritaire nationale de l'emploi et la formation professionnelle (CPNEFP) de l'industrie de la chaussure - Fédération française de la chaussure (FFC), Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche du textile - Union des industries textiles (UIT)	Directeur, Délégué Général, Déléguée Générale, Directeur de la branche

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3098 - Industries de l'habillement, 3106 - Industrie textile, 3163 - Industrie de la chaussure et des articles chaussants

Code(s) NSF :

311 Transports, manutention, magasinage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'agent(e) logistique assure la réception de produits finis ou semi-finis (fils, textiles, cuirs et peaux, habillement, chaussures...), le stockage des produits dans l'entrepôt, la préparation et l'expédition des commandes vers les secteurs de production, de conditionnement ou vers les clients dans le respect des standards de qualité et de productivité. Il/elle intervient selon les consignes relatives à la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'hygiène. Cette fonction implique l'utilisation de chariots automoteurs de manutention à conducteur accompagnant ou porté, d'outils informatiques et de communication.

L'agent(e) logistique exécute les principales activités suivantes :

- Réception et déchargement des palettes, cartons, produits finis ou semi finis (fils, textiles, cuirs et peaux,...) dans l'entrepôt.
- Entreposage des palettes, cartons, produits finis ou semi finis (fils, textiles, cuirs et peaux,...) dans l'entrepôt.
- Préparation des commandes de produits finis ou semi finis (fils, textiles, cuirs et peaux,...) et mise à disposition pour le chargement et l'expédition.

Le titulaire de la certification est capable de :

- Vérifier les documents de livraison avant déchargement ou d'expédition avant chargement
- Réceptionner les produits ou articles
- Déplacer les produits conformément aux instructions de mouvements à opérer (dans l'entreprise : manutention ou conduite des produits vers les aires prévues d'arrivée, de stockage ou de départ)
- Ranger les produits, cartons ou palettes dans l'aire de stockage dédiée et assurer la mise en stock
- Manipuler les palettes et conditionnements (rouleaux, boîtes, cartons...) pour les dégroupier ou les grouper
- Prélever un produit selon les instructions
- Contrôler la conformité des références, l'aspect et la quantité produit en respectant les modes opératoires
- Préparer et conditionner les produits ou commandes
- Enregistrer les mouvements de stocks (ERP, logiciel de gestion des stocks..), en assurant la traçabilité selon les instructions et procédures
- Consulter les mouvements stocks dans le système informatisé (ERP, logiciel de gestion des stocks...)
- Effectuer un inventaire sur instructions et selon les procédures

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Industrie du textile
- Industrie de l'habillement
- Industrie de la chaussure et des articles chaussant
- Industrie des cuirs et peaux

Les emplois occupés peuvent être :

- Agent(e) logistique en magasinage,
- Agent(e) d'entrepôt,
- Agent(e) de réception,
- Magasinier(e) cariste,
- Préparateur (trice) de commandes,
- Agent(e) de plateforme logistique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

N1103 : Magasinage et préparation de commandes

Réglementation d'activités :

Un ou plusieurs Certificats d'Aptitude à la Conduite en Sécurité -CACES- conditionnés par une aptitude médicale à renouveler périodiquement sont exigés.

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :****Après un parcours de formation**

La certification s'appuie sur une évaluation en 4 étapes mis en œuvre par un binôme (organisme habilité et référent d'entreprise) :

- Rédaction d'un livret du candidat
- Questionnaire technique
- Observation au poste (réelle ou simulée)
- Entretien individuel

Le dossier du candidat est présenté au jury national lorsque toutes les composantes de la certification sont acquises. Le dossier du candidat est examiné par le jury pour validation et attribution du CQP Interbranches.

Par Validation des acquis de l'expérience

A l'issue de l'étape de recevabilité de la demande, la certification s'appuie sur un diagnostic professionnel en 4 étapes mis en œuvre par un binôme (organisme habilité et référent entreprise/professionnel):

- Rédaction d'un livret du candidat
- Questionnaire technique
- Observation au poste (réelle ou simulée)
- Entretien individuel

Le dossier du candidat est examiné par le jury national. Le jury délibère et décide sur la délivrance du CQP Interbranches. Les composantes de la certification sont capitalisables, indépendantes les unes des autres et pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. La certification est délivrée dès lors que toutes les composantes qui la constituent sont obtenues.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	100% de professionnels, dont 50% de représentants des employeurs et 50% de représentants des salariés.
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 20 janvier 2014 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé « Certificat de qualification professionnelle Agent(e) logistique (CQPI) » avec effet au 30 janvier 2014, jusqu'au 30 janvier 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, avec effet au 4 janvier 2019, jusqu'au 4 janvier 2020.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Ce CQP est délivré en moyenne à **129** titulaires par an.

Autres sources d'information :

www.opcalia.com

www.observatoiremodetextilescuir.com

www.textile.fr
www.lamodefrancaise.org
www.chaussuredefrance.com
www.leatherfrance.com

<http://www.opcalia.com>

<http://www.observatoiremodetextilescuirs.com>

Lieu(x) de certification :

- Union des industries textiles (UIT)
37-39 rue de Neuilly-92110 Clichy
- Union Française des Industries de l'Habillement (UFIH)
8 rue de Montesquieu-75001 Paris
- Fédération Française de la Chaussure (FFC)
51 rue Miromesnil - 75008 Paris
- Fédération Française de la Tannerie Mégisserie
122 rue de Provence - 75008 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

-CREATECH à ROANNE (42) - www.createch-formation.fr
-FORTEX à AUSILLON - MAZAMET (81) - contact@fortex.fr
-IFTH à TROYES (10) - troyes@ifth.org
-IFTH à CHOLET(49) - www.ifth.org
-CIA-GAFIT à TOURCOING (59) - www.cia-gafit.com
-CEPITRA à Lyon (69) - www.cepitra.fr

Historique de la certification :